

Rapports de comités

La présidente suppléante (Mme Champagne): La Chambre consent-elle à adopter la motion?

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Madame la Présidente, les partis ont engagé des discussions, et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour revenir à la présentation de rapports des comités afin de permettre le dépôt d'un rapport.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

* * *

RECHERCHE, SCIENCE ET TECHNOLOGIEPRÉSENTATION DU 3^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Bill Tupper (Nepean—Carleton): Madame la Présidente, à titre de président du comité permanent de la recherche, de la science et de la technologie, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le troisième rapport, auquel, conformément au paragraphe 99(2) du Règlement, le comité demande une réponse complète.

[*Note de l'éditeur: voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui*].

* * *

[*Français*]

PÉTITIONS

ON DEMANDE QUE LA CCN REVIENNE SUR SA DÉCISION RELATIVEMENT AU LOYER DE LA MAISON D'AMITIÉ

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Madame la Présidente, je dois aujourd'hui, encore une fois, déposer quelle 11 pétitions concernant la Maison d'Amitié, un foyer d'accueil pour femmes et enfants en détresse. Étant donné que la Chambre s'ajournera plus tard ce soir sans qu'une action concrète n'ait été prise par ce gouvernement en faveur de la Maison d'Amitié ou d'autres maisons d'hébergement qui devront fermer leurs portes faute d'argent encore une fois, je demande au gouvernement de permettre à la Maison d'Amitié de conserver son loyer au coût symbolique de 1 \$ jusqu'à ce qu'il ait mis de l'avant une politique nationale qui saura répondre efficacement aux problèmes vécus par ce million de femmes et d'enfants victimes de violence familiale.

Les pétitionnaires, madame la Présidente, déclarent humblement que, selon un rapport rendu public par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, une femme sur huit serait victime de violence psychologique, économique, sexuelle et verbale de la part de son conjoint. A une époque où le gouvernement devrait plutôt agir que sévir, la Commission de la Capitale nationale entend hausser de plus de 3 000 \$ par mois le loyer de la Maison d'Amitié, seul organisme francophone à but non lucratif dans la région à venir en aide aux femmes et aux enfants en détresse.

Le premier ministre (M. Mulroney) déclarait récemment à la Chambre que le problème des femmes victimes de violence est l'un des plus graves défis sociaux et juridiques que nous

avons à relever. En conséquence, à ces causes, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement enjoigne à la Commission de la Capitale nationale de revenir sur sa décision, de baisser le prix du loyer et de continuer, comme par le passé, à charger un coût symbolique de 1 \$.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ACCORDER UNE ALLOCATION À LA FEMME OU À L'HOMME QUI ÉLÈVE LES ENFANTS AU FOYER

M. Ricardo Lopez (Châteauguay): Madame la Présidente, j'aimerais présenter à la Chambre une pétition signée par quelque 1 000 résidents de ma circonscription de Châteauguay. Ces résidents demandent au Parlement du Canada d'accorder une allocation à la femme ou à l'homme qui élève les enfants au foyer. De ce fait, ils demandent une petite allocation qui n'augmente pas la charge des contribuables et qui soit prise à même le budget destiné aux subventions aux garderies ainsi qu'au fonds du Programme de la promotion de la femme.

[*Traduction*]

LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES DE GOOSE BAY

M. Dan Heap (Spadina): Madame la Présidente, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une pétition signée par des résidents de Toronto, concernant l'entraînement à basse altitude de pilotes de pays de l'OTAN à la base des Forces de l'OTAN de Goose Bay, au Labrador.

• (1050)

Les pétitionnaires craignent que ce programme ne bouleverse le mode de vie de beaucoup d'autochtones qui vivent dans cette région et pensent que l'on pourrait trouver de meilleurs emplois pour les autochtones dans leurs activités traditionnelles ou dans des activités modernes comme le tourisme et l'exploitation minière. Ils affirment en outre que ces vols ont un caractère belliqueux et agressif et qu'ils mettent en danger la paix mondiale.

Par conséquent, ils prient instamment le Parlement de faire cesser les vols d'entraînement à basse altitude à la base des Forces canadiennes de Goose Bay et de mettre un terme aux négociations avec l'OTAN en vue de l'établissement d'une base plus importante à cet endroit.

Cela porte à plus de 1 170 le nombre des personnes qui ont soumis une pétition au Parlement à ce sujet.

LE DROIT DE COMPARUTION DEVANT UNE COMMISSION DU STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Dan Heap (Spadina): Madame la Présidente, j'ai aussi une pétition signée par des résidents de Toronto, au sujet des réfugiés qui cherchent asile au Canada pour échapper à la persécution et se trouvent ici aux prises avec un système surchargé qui fonctionne mal et qui leur impose des retards intolérables. Les pétitionnaires recommandent par conséquent que le Parlement adopte la proposition soumise par le comité du travail, de l'emploi et de l'immigration composé de représentants des trois partis, et appuyée par des groupes nationaux comme le Conseil canadien des églises, le Conseil juif canadien et l'Association du barreau canadien pour ne nommer que ceux-là.